LETTRE
DE M. LE COMTE
DE
COURTIVRON,

Député, Suppléant du bailliage de Bourgogne, à un membre des Communes de la même province, député à l'assemblée Nationale.

J'AUROIS peine à ajouter foi, Monſieur, aux excès affreux auxquels les habitans des campagnes ſe ſont portés dans la plus grande partie de la Franche Comté, ſi j'en avois été moi-même la victime de cet épouvantable brigandage. Des ſcélérats vendus à une cabale exécrable, ont ſéduit les payſans par des propos ſéditieux, ils ont répandus des billets imprimés par leſquels ils les ont invités à piller les abbayes, les maiſons religieuſes, les châteaux, & à maſſacrer la nobleſſe; ils ont

osé prostituer le nom sacré de Sa Majesté, & s'en servir à cet infâme usage ; ils ont osé dire que le meilleur des rois ne désapprouvoit point leur conduite : Oh! combien il seroit à souhaiter de pouvoir remonter à la source de ces manœuvres abominables, de connoître les perfides qui ne dédaignent pas d'employer les moyens les plus odieux pour fomenter dans toute la France les horreurs d'une guerre civile, & tâcher d'y introduire les maux innombrables que l'anarchie entraîne à sa suite !

Par quelle fatalité ai-je été exposé à de pareils malheurs ! moi, qui n'ai jamais vu l'infortuné souffrir sans le plaindre & sans chercher à soulager ses maux ! moi, qui m'honore de penser comme ces généreux défenseurs de la Nation à qui elle a confié le soin de ses intérêts, & qui ai toujours dit hautement que le François ne pourroit être heureux que quand il seroit rentré dans ses droits ! Mon épouse est sœur du Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, qui s'est voué si généreusement à la défense de la cause du Peuple. Ce titre seul auroit dû la rendre respectable aux yeux de ce même Peuple, & nous garantir de ses fureurs.

Je vous envoie le détail exact de ce que moi

& ma malheureuſe épouſe avons eu à ſouffrir en Franche-Comté.

Je ſuis arrivé à Luxeuil, au commencement du mois de juillet dernier avec ma famille, pour y rétablir ma ſanté & faire uſage des eaux minérales. J'ignorois alors qu'il régnoit une diviſion funeſte dans la Province de Franche Comté, & qu'une partie de l'ordre de la Nobleſſe, déſignée ſous le nom de Proteſtans, eût mérité la haine du Peuple. J'appris bientôt qu'on avoit arrêté pluſieurs voyageurs, briſé & brûlé leurs voitures; qu'on pilloit les châteaux & les maiſons religieuſes, & que perſonne ne prenoit de précautions pour faire ceſſer ces déſordres.

Sur ces entrefaites, le Commandant de la Province exhorta les villes à s'armer pour leur propre défenſe. Celle de Luxeuil fit eſpérer sûreté & protection à tous les étrangers que la ſaiſon des eaux y raſſemble; j'ai été bientôt cruellement détrompé de ces promeſſes illuſoires.

Le dimanche 19 juillet, environ cinquante payſans du village de Fougerolles, porteurs d'un de ces faux édits du Roi qui ont été diſtribués, arrivèrent, ſans la moindre oppoſition, à Luxeuil; ils cherchoient, diſoient-ils, le contrôleur des actes, pour le brûler, ils bouleversèrent ſa

maiſon & ſes papiers, & n'ayant pu aſſouvir leur rage ſur ſa perſonne, parce qu'il avoit heureuſement pris la fuite, ils retournèrent à Fougerolles, pillèrent & démolirent la maiſon d'un huiſſier, qu'ils ſoupçonnoient de l'avoir averti, celle d'un receveur des fermes, maltraitèrent ce particulier, & menacèrent de revenir à Luxeuil, ſi le contrôleur des actes y rentroit.

Le même jour, le maire de Luxeuil ſignifia à tous les nobles de la province de Franche-Comté & aux membres du parlement de Beſançon, qu'ils euſſent à s'évader dans l'eſpace de vingt-quatre heures, parce qu'il avoit reçu avis qu'on devoit mettre le feu aux maiſons qu'ils habitoient, s'ils y prolongeoient plus long-tems leur ſéjour. La plupart d'entre eux prirent la fuite, abandonnant leurs femmes & leurs enfans à la commiſération publique. Ces vexations n'étoient malheureuſement qu'un foible prélude de celles dont je vais vous faire part. Le mardi 21 juillet, à onze heures du matin, un grand nombre de brigands qui avoient ſéduit & entraîné pluſieurs habitans des terres de l'abbaye de Luxeuil, ſe préſentèrent aux portes de la ville, en annonçant qu'ils reſpecteroient les maiſons des particuliers, & qu'ils ne vouloien

pillier que l'abbatiale & le couvent. Le nom d'un roi chéri fut profané ; ils montrèrent encore des billets imprimés, qui annonçoient que sa majesté toléroit les excès qu'ils brûloient de commettre. A l'aspect des bandits la garde craintive se retira, & quelques citoyens de Luxeuil, tranquilles spectateurs des forfaits de ces brigands, les fomentoient encore par leurs propos imprudens. Bientôt les portes de l'abbatiale où je logeois furent forcées ; l'abbé de Clermont-Tonnerre, oncle du comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, & de mon épouse, vieillard âgé de soixante-dix ans, aussi respectable par ses vertus que par son âge, qui habite son abbaye depuis quarante-six ans, qui a toujours fait son unique étude du soulagement des malheureux, a vu son appartement assailli par ces brigands qui s'y sont introduits, & l'ont obligé à signer un abandon général de tous ses droits seigneuriaux pour vingt-trois terres dépendant de son abbaye. Peu contens encore de cette cession, ils ont pillé ses archives, enlevé tous ses titres de propriété ; ses correspondances, même les plus particulières, n'ont pas été respectées ; ils ont poussé l'outrages jusqu'à le dépouiller d'une partie de ses vêtemens. C'est en

vain que j'ai voulu m'oppofer à ce brigandage effréné, j'ai couru le plus grand danger pour ma vie ; on m'a traîné, la hache levée fur ma tête, à la porte des prifons, où j'ai été contraint de faire mettre en liberté un aflaffin digne du dernier fupplice. Bientôt après ces bandits fe font répandus dans les caves de l'abbaye, ont volé la plus grande partie de la vaiffelle, & fe font emparés de mes effets.

Ma malheureufe époufe, malade de la rougeole, n'a pas même été à l'abri de la fureur de ces monftres ; ils font entrés dans fa chambre en proférant des imprécations affreufes, fe font approchés de fon lit, & ont voulu l'en arracher, & fi elle n'a pas fuccombé à leur barbarie, c'eft fans doute à l'état de langueur où elle fe trouvoit qu'elle doit cette faveur du ciel : malgré tous mes foins, je n'ofe me flatter de l'efpérance de fon parfait rétabliffement. Cette fcène affreufe eft fans ceffe préfente à fa mémoire, & je ferai peut être condamné à pleurer toute ma vie fur le fort de mon époufe que le forfait de ces fcélérats ont conduite aux portes du tombeau.

Pouvois-je, dans cette déplorable circonftance, abandonner à lui-même un vieillard in-

ferme & accablé ſous le poids de ſes malheurs? Mon honneur & mes ſentimens pour lui m'ont fait une loi de chercher tous les moyens de l'arracher des mains de ſes perſécuteurs. Nous nous ſommes échappés pendant la nuit. Lorſque nous avons paſſé à Fougerolles, on a ſonné le tocſin, & on nous a pourſuivis. Arrivés à Plombieres, où nous eſpérions jouir de quelques inſtans de repos, les bourgeois ſe ſont aſſemblés, ont refuſé de nous loger, & nous ont obligés de partir ſur le champ. Dirigeant notre marche vers Remiremont, notre voiture a été aſſaillie par plus de deux cents bandits qui ont menacé de la briſer & de tuer les chevaux; & ſi nous avons échappé au danger, nous le devons à la protection du chapitre, & à notre fuite par des chemins détournés. Errans, perſécutés par-tout, ſans eſpoir de trouver un aſyle, nous allions nous réfugier dans la province d'Alſace, lorſque M. l'évêque de Bâle, prince de Porentrin, inſtruit & touché de nos malheurs, voulut bien nous recevoir chez lui: c'eſt à ſes bontés & à ſon accueil généreux que nous avons dû le premier moment de repos dont nous ayons joui après ces ſcènes épouvantables.

Après avoir mis en ſûreté les jours de mon oncle, j'ai volé au ſecours de mon infortunée

compagne ; pour accélérer ma marche, j'ai couru à franc-étrier, j'ai trouvé sur la route de Belfort quantité de brigands chargés des dépouilles de l'abbaye de Lure qu'ils venoient de piller ; leur cri de ralliement étoit : *massacrons la noblesse.* Malgré la manière modeste dont je voyageois, j'ai été accueilli de deux coups de fusil qui, heureusement, ne m'ont pas atteint.

Pendant ma courte absence, la duchesse de Clermont Tonnerre, tante de mon épouse, lui avoit offerte un asyle, que son état ne lui permit pas d'accepter ; elle ignoroit alors les malheurs qui étoient prêts à fondre sur sa tête.

Le samedi, 25 juillet, une troupe de neuf cents paysans, descendus des Vosges, attaqua son château de Vaux Villiers, & le ravagea de fond en comble ; on la chercha dans plusieurs maisons du village pour la brûler. Cachée dans un grenier à foin, elle attendoit à tout moment celui de sa mort, lorsque douze chasseurs du régiment de Franche-Comté arrivèrent à son secours, tuèrent ou blessèrent vingt de ces scélérats, & dispersèrent le reste de la troupe.

Déterminé à quitter ce théâtre d'horreurs, où tous mes parens étoient si cruellement persécutés, j'écrivis en Bourgogne, l'on me manda

de Dijon que la nobleſſe y étoit bloquée par le peuple ; que mes terres étoient infectées de payſans demandant des armes ou de l'argent pour s'en procurer, qu'ils menaçoient de mettre le feu à mes poſſeſſions, ſi on leur refuſoit ce que la force les mettoit à portée d'exiger ; & que pluſieurs châteaux dans mon voiſinage ont été attaqués.

Dans quel lieu du royaume trouverai-je donc un aſyle, puiſque je ſuis proſcrit de chez moi, après avoir vu ravager les biens de mes parens & de mes amis.

On compte près de quarante châteaux ou maiſons ſeigneuriales pillés dans la Franche-Comté, & au lieu de ſevir contre les brigands, on a remis en liberté preſque tous ceux qui ont été arrêtés, ſans chercher même en les interrogeant à découvrir les inſtigateurs du trouble.

Il eſt bien à deſirer que le tableau des malheurs qui déſolent preſque toute la France ſoit pris en conſidération par l'aſſemblée nationale ; & qu'elle daigne employer tous les moyens que la nation lui a confiés pour aſſurer la vie & la propriété des citoyens.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Le Comte DE COURTIVRON.

Vous ſerez peut-être bien aiſe, Monſieur, de ſavoir au vrai les détails de la malheureuſe avanture arrivée au château de Quincey, appartenant à M. de *Meſmey* : les voici tels qu'on me les a donnés, & on m'en a garanti l'authenticité.

M. de *Meſmey*, dans ſa terre de Quincey, craignoit pour lui; il eſt connu dans la nobleſſe de Franche-Comté pour un des plus obſtinés proteſtans, & par cette raiſon, ſes craintes étoient fondées. Il partit de chez lui le 16, en donnant des ordres à ſes domeſtiques de recevoir ceux qui ſe préſenteroient chez lui & de leur faire accueil. On rapporte qu'il avoit même chargé quelqu'un de Veſoul d'engager des parties de plaiſir à Quincey, & d'y appeller ſur-tout des perſonnes du Peuple. Il n'étoit pas éloigné d'une portée de fuſil de ſon château, qu'il ſe rappella avoir laiſſé un baril de poudre qui pouvoit occaſionner quelque malheur, il y retourna & donna ordre à ſa cuiſinière de l'ôter d'où il étoit, pour le porter dans un coin de ſon jardin, qu'il lui déſigna. Celle-ci crut mieux faire, & au lieu de dépoſer ce baril de poudre au jardin, elle le mit dans une eſpèce de chambre à four en ruine, qui ne ſervoit plus que de chenil; deux jours après, cette perſonne dont j'ai parlé, amena à

Quincey plufieurs perfonnes du Peuple, entre autres, quelques dragons, des chaffeurs de Franche-Comté, en quartier à Vefoul. On leur fit une très-belle réception, ils s'amusèrent beaucoup, à minuit ils y étoient encore. Ce fut vers cette heure qu'un dragon defcendit dans l'infernale chambre, une lumière apparemment à la main. Ce baril fixa fa vue, il crut fans doute y trouver de la liqueur. Quoi qu'il en foit, car le pauvre malheureux a emporté fon fecret, le feu prit à la poudre; on a trouvé les entrailles du dragon à la place même, & fon corps a été porté à plus de cent pas. Trois autres perfonnes ont péri avec lui, & trois font dangereufement bleffées.

Le bailliage a fait les informations avec une activité & une exactitude fans exemple. Les experts ont tous rapporté qu'ils n'auroient trouvé nulle part des indices de creufage ou de mine, & le fait eft qu'après tous les mouvemens qu'on s'eft donnés, il n'y a pas eu lieu à décret contre M. de *Mefmey*, & qu'il n'y en a point de prononcé jufqu'à ce jour.

Cette trifte avanture a fait, par fes fuites, trembler toutes nos campagnes & Dôle même, à Lons-le-Saunier, on en fut inftruit par

exprès envoyé en toute diligence. Les habitans de cette ville prirent auſſi-tôt le parti de courir dans une campagne voiſine où ſe trouve un château appartenant à des parens de Mad. de *Meſmey*, on l'y croyoit cachée. Ce fut vers minuit qu'on arriva à ce château ; on y fit, mais inutilement, les plus ſcrupuleuſes perquiſitions. En retournant à la ville les bourgeois jugerent à-propos de décharger leurs armes. Comme ils étoient plus de 300, l'exploſion fut violente ; elle épouvanta les chevaux qui étoient de la partie. Les cavaliers furent emportés en déſordre. Les payſans des environs furent effrayés du tapage, & voyant des gens armés, des cavaliers courir ça & là, ils prirent l'épouvante, & ſonnèrent le tocſin, ce tocſin ſe propagea à Poligny, à Orgelet, enfin juſqu'à Dole. Le jeudi, ſur des lettres de M. *Dudeſchaux* qui ſe croyoit menacé chez lui, la ville courut aux armes, ſix compagnies de notre nouvelle milice nationale ſe tranſportèrent au Dechaux & y arrivèrent à minuit. C'étoit ſans doute le comble de la témérité d'aller tenir à nuit cloſe, une route preſque toute bordée de forêts ; mais l'ardeur étoit ſi grande qu'on n'y fit nulle attention. On vit le moment où il ne reſteroit

à Dole que les vieillards, les femmes & les petits enfans. C'étoit un ſingulier ſpectacle que de voir cette eſpèce d'armée hériſſée de baïonnettes, de fuſils, d'épées, de haches, de fléaux, de beſaigûs & de broches de cuiſine. M. *Dudeſchaux* vit par-là combien il eſt chéri; il en verſa des larmes d'attendriſſement. M. d'*Autume* demanda quelques jours après des ſecours; mais qu'il y avoit de différence dans la manière dont on ſe prêta à ſa demande. Deux compagnies bourgeoiſes furent conduites, comme par ſurpriſe, au château de ce ſeigneur, & cette démarche excita l'indignation publique. On parla d'ôter le commandement à M. de *Reculot*, de caſſer les deux capitaines, & ces compagnies ne ſont plus regardées que comme compoſées des *ſoldats d'Autume*. Ces ſecouſſes ont fait demander des armes à Beſançon. Le commandant a auſſi-tôt envoyé 600 fuſils avec des munitions. 160 jeunes gens de la milice bourgeoiſe ont accompagné ce convoi juſqu'à Dole, ſous le commandement de M. *Franſquin*. C'étoit l'élite ſans doute de cette milice, car il ſeroit difficile de voir une jeuneſſe plus belle & plus impoſante, elle a fait l'admiration de la ville : ils ont été fêtés & reçus comme des

138

frères. Rien n'étoit plus touchant. Leurs feftins ont été en vérité de repas de famille. Au départ, & au déjeûné au *Rupe*, le régiment Royal-étranger, qui fe comporte on ne peut mieux dans ces circonftances, fut débaptifé. Point d'étranger, dit-on, nous fommes tous frères, & le régiment eft le régiment *Royal-Nation*, &c.

Signé, DEFAUGES.

Chez DESAUGES, Libraire, rue St. Louis-du-Palais, N°. 75.